

Sarl LINDAU au capital 7622,45€

RCS 413 370388 - Fondée en 1997

Propriétaire des marques déposées GoProjet et RougeThermique

Gérant: JL Chochoy : Titre III en DAO/CAO Bâtiment et Architecture – Licence génie thermique – Master de Gestion d'entreprise (DESS)

GOProjet.fr: **Atelier de Dessin et Conception assistés par ordinateur (DAO et CAO)**

16 rue des nénuphars 62500 Saint Omer Tel: 03 21 98 00 00 06 28 34 55 11 www.goprojet.fr

Nos conditions générales de vente :

• **Juridiction**

En cas de contestation, seul le tribunal de commerce de Saint Omer (62500) est compétent.

• **Responsabilités, garanties et assurances**

. Réalisation de dossier de demande d'autorisation administrative de construire: déclaration de travaux, permis de construire, de démolir, certificat d'urbanisme...: Notre prestation est strictement du domaine administratif. Nous ne garantissons jamais la décision de l'autorisation administrative. Notre responsabilité, notre garantie, se limitent à la bonne réalisation du dossier administratif sur la base des informations qui nous ont été données, vérifiées et validées par le donneur d'ordre. Notre prestation n'est en aucun cas du domaine de la construction (comme: garantie, assurance, financement, études techniques, délimitation de parcelle, maîtrise d'œuvre, construction, approvisionnement...etc).

. Travaux de Dessin et de présentation Assistés par Ordinateur. Notre prestation est du domaine de la sous-traitance occasionnelle sous l'entier contrôle, responsabilités, garanties et assurances du donneur d'ordre.

. Clause générale. Notre prestation fait l'objet d'un contrat de moyens et non de bonne fin. En nous confiant les présents travaux, le client renonce à tout recours et mise en cause à notre encontre, et accepte sans restriction nos présentes conditions de vente. Les prix forfaitaires pour réalisation de dossier comprennent toutes modifications mineures jusqu'à la première présentation du dossier complet. Ils ne comprennent pas les modifications majeures de dossier en cours de réalisation ou toutes modifications mineures après la première présentation du dossier complet.

• **Les délais sont indicatifs. A ce titre, aucun dommage ou responsabilité ne peuvent être imputés à la société Lindau**

Le client peut annuler la commande pour dépassement de délai, par lettre recommandée A/R non suivie d'effet dans un délai raisonnable.

• **Paiement : Nos travaux sont payables comptant à la livraison des services commandés**

L'attente de l'obtention de l'autorisation administrative, la nécessité de réaliser des travaux supplémentaires ne peuvent soustraire le client à ses obligations d'un paiement comptant. En cas de non-paiement, même partiel, la société Lindau reste propriétaire de ses travaux et peut demander à tout moment que les travaux lui soient rendus, au besoin auprès du client final et des administrations concernées.

• **Tout paiement même partiel vaut acceptation de nos conditions générales de vente**